

45 - Vie des Quartiers - Centre Régional d'Information Jeunesse de Franche-Comté - Avenant programmatif 2013 - Versement de la subvention annuelle

M. FOUSSERET, Maire, Rapporteur : La convention pluriannuelle de trois ans avec le Centre Régional d'Information Jeunesse de Franche-Comté a été renouvelée par délibération du Conseil Municipal du 21 janvier 2013, après étude du bilan de la convention précédente et du projet associatif présenté.

Il convient, selon les termes de cette convention, de se prononcer sur l'avenant annuel qui fixe le programme d'action engagé par l'Association et qui détermine la participation financière de la Ville sur chaque action.

Des subventions complémentaires de la Ville au titre du Contrat Urbain de Cohésion Sociale ou d'autres dispositifs ou de projets en cours ont fait l'objet de délibérations antérieures.

Le Centre Régional d'Information Jeunesse de Franche-Comté

Le Centre Régional d'Information Jeunesse (CRIJ) de Franche-Comté agit sous l'égide du Ministère des Sports, de la Jeunesse, de l'Education Populaire et de la Vie Associative qui l'a créé en partenariat avec la Ville de Besançon.

Le projet associatif du CRIJ se situe dans le cadre d'une mission régionale de service public, d'un réseau national et international encadrés par une charte européenne de l'information.

La Ville, dans ses objectifs de développement de l'accès des jeunes à l'information, aux loisirs, à la culture et à la formation, apporte son soutien au projet du CRIJ pour la période 2013-2015 autour de quatre axes :

- dynamiser l'accès des jeunes Bisontins à l'information,
- valoriser et soutenir l'expression, l'initiative et les projets des jeunes,
- agir dans la complémentarité et renforcer les partenariats,
- accompagner la vie quotidienne des jeunes Bisontins.

Bilan 2012 et perspectives 2013

1°) Dynamiser l'accès des jeunes Bisontins à l'information

• Augmenter la visibilité des actions de la Ville en direction des jeunes

En 2012, les supports de communication développés par le CRIJ ont profité activement à la diffusion des informations que la Ville de Besançon souhaitait porter à la connaissance des jeunes.

Le portail de la jeunesse en Franche-Comté www.jeunes-fc.com a enregistré 570 528 connexions uniques en 2012 pour 2 962 326 pages vues, ce qui le place 1^{er} des portails IJ de France.

Une interface de création de sites internet à la volée a été développée au sein du portail de la jeunesse. Au 31 décembre 2012, 12 sites internet animés et gérés par des tiers étaient déjà hébergés par le portail de la jeunesse dont www.energiejeune.fr Besançon et www.ijplanoise.com. Fin 2013, 50 à 60 sites seront hébergés par le portail.

10 numéros du journal TOPO sont parus et ont été diffusés à 162 000 exemplaires sur la région. Près de 35 % des articles publiés étaient de résidence bisontine.

En 2013, le CRIJ poursuivra ses efforts pour dynamiser l'accès des jeunes Bisontins à l'information :

- développement du site internet dédié au magazine TOPO pour augmenter la fréquence de diffusion de ses contenus,

- nouvelle maquette de la version papier (échéance automne 2013),

- poursuite de la production de la réalisation et de la diffusion de clips d'information pratiques prenant en compte les initiatives développées sur la Ville de Besançon (81 vidéos ont d'ores et déjà été réalisées par le CRIJ et sont en ligne sur le portail de la jeunesse et sur la chaîne jeunes-fc de youtube).

- **Favoriser la venue des jeunes Bisontins au CRIJ et/ou au PIJ de Planoise et développer des stratégies de portage de l'information «hors les murs»**

- 51 500 jeunes ont été accueillis au sein de l'espace d'information du CRIJ pour une fréquentation moyenne journalière d'environ 200 visites (baisse d'environ 10 % par rapport à l'année précédente),

- 16 groupes, représentant un total de 248 jeunes, ont été reçus pour une visite du centre et une présentation ciblée de ses ressources,

- 1 531 jeunes ont ouvert un compte individuel leur permettant d'effectuer les recherches et les démarches pratiques sur les postes informatiques publics dotés d'une connexion internet et d'une suite bureautique.

La labellisation «Orientation pour tous - Pôle Information et orientation sur les formations et les métiers» du bassin d'emploi de Besançon est intervenue par voie d'arrêté préfectoral le 29 octobre 2012 dans le cadre du Service Public de l'Orientation.

Depuis le mois d'octobre 2012, la programmation mensuelle des «tout savoir sur» et des «ICI» a permis de redonner de l'attractivité à certaines thématiques d'information et de répondre aux questions posées par les jeunes dans le cadre d'une relation personnalisée ou collective : 398 jeunes ont participé aux 17 ateliers d'information proposés (le BAFA, le PSC1, les formations des écoles de commerce des CCI, le service civique, le SVE, les métiers de l'industrie, les pièges de la consommation, la création d'entreprise...). Le soutien apporté par la Ville de Besançon au CRIJ pour l'impression des affiches et des flyers destinés à promouvoir ces séances d'information a été très précieux ; la réalisation de livrets d'information en lien avec le thème abordé ont été aussi particulièrement appréciés. Le CRIJ renouvellera ce type de programmation en 2013.

En 2013, des actions sont programmées pour continuer à développer l'attractivité d'information et favoriser la venue des jeunes au CRIJ. Les manifestations «jobs d'été» et «baby-sitting» seront reconduites.

Le Point Information Jeunesse de Planoise

En 2012, le PIJ a enregistré 2 055 visites augmentant de plus de 15 % sa fréquentation par rapport à 2011, 80 % du public étaient originaire du quartier.

Indépendamment de son rôle de relais de proximité, le PIJ de Planoise a conduit en 2012 des actions spécifiques en faveur des jeunes du quartier :

- site internet spécialement dédié aux jeunes de Planoise mis en ligne en septembre 2012,

- il vient compléter la newsletter mensuelle d'information diffusée aux jeunes et aux organismes du quartier (plus de 600 abonnés),

- l'expérimentation relative à l'accompagnement des élèves de 3^{ème} des Collèges Diderot et Voltaire, pour la recherche de leur stage de découverte du monde du travail de 3 jours, a été reconduite et élargie aux élèves du Collège Stendhal de Montrapon pour la 2^{ème} année consécutive

- le CRIJ souhaite réaliser une expérimentation pour élargir ce projet à des stages dans d'autres cursus (quartier de Palente - Orchamps)

- mercredis thématiques (découverte des métiers notamment).

En 2013, le PIJ de Planoise consacrera une attention particulière au développement et à la pérennisation des initiatives développées jusqu'alors en développant sa participation aux événements et manifestations du quartier, ou encore des actions favorisant l'accès des jeunes du quartier aux avantages proposés par la carte Avantages Jeunes.

2°) Valoriser et soutenir l'expression, l'initiative et les projets de jeunes

• **Valoriser les expériences de jeunes réussies et favoriser l'émulation**

• **Soutenir et accompagner les projets individuels ou collectifs de jeunes.**

En 2012, le CRIJ a finalisé la plateforme intranet collaborative interprofessionnelle pour l'accompagnement coordonné des projets de jeunes hébergée par le site energiejeune.fr :

- 89 dossiers (78 en 2011) déposés par plus de 400 jeunes sur energiejeune.fr.

- 33 talents et 56 projets concernés,

- tous les projets ont été accompagnés par le réseau de partenaires du CLAP

- 22 projets portés par des jeunes ressortissants du Grand Besançon ont bénéficié d'une bourse (19 en 2011) dont le montant moyen fut de 376 € (420 € en 2011) pour un total de 8 280 €.

En 2012, le CLAP a été retenu par la Caisse Nationale d'Allocations Familiales dans le cadre d'une expérimentation nationale sur l'accompagnement des projets de jeunes. Au niveau régional, le montant total des bourses attribuées s'est élevé à près de 18 000 € pour 34 projets soutenus par le dispositif

Les projets de jeunes accompagnés par le CLAP ont été valorisés à l'occasion :

- des festivals régionaux (Festival de la Paille, Guerre du Son, Swimming Pool)

- de l'événement «Energie Jeune» organisé dans la capitale comtoise du 8 au 13 octobre 2012.

En 2013, d'autres événements pourront être labellisés «Energie Jeune», afin de permettre une valorisation différenciée des projets de jeunes et des talents.

Le CRIJ éditera par ailleurs un guide des aides pour augmenter les ressources mises à la disposition de l'ensemble du réseau d'accompagnement et étudiera l'élargissement du dispositif à la Région de Franche-Comté avec la Région pour renforcer le fonds d'intervention du CLAP durant l'année 2013.

3°) Agir dans la complémentarité, renforcer les partenariats

En 2012 le CRIJ a co-organisé les 3^{èmes} Rencontres Jeunes pour l'emploi et les jobs d'été, avec la Mission Locale du Grand Besançon, en partenariat avec la Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale (DRJSCS) et la Ville de Besançon, le jeudi 29 mars 2012 : près de 2 500 jeunes ont pu rencontrer près de 70 organismes (employeurs, organismes de formation, structures d'information) et consulter des offres d'emploi, de jobs et de contrats en alternance.

Par ailleurs, et pour la première année, le réseau Information Jeunesse de Franche-Comté a réalisé un guide régional «Trouver un job» et l'a diffusé à 13 000 exemplaires au cours des 11 forums jobs d'été qui se sont tenus en région en 2012. Ce guide a pour but d'aider les jeunes dans leur recherche de job, en leur apportant des informations juridiques et des conseils sur les techniques de recherche et les secteurs qui recrutent.

Pour la 3^{ème} année, le CRIJ et la Fédération des Particuliers Employeurs de Franche-Comté (FEPEM) ont organisé une journée spéciale «baby-sitting» le samedi 25 août 2012, au CRIJ.

Lors de l'année 2012, 26 volontaires dont 14 Bisontins ont été accueillis en service civique dans 15 associations ou collectivités grâce à l'agrément collectif de l'UNIJ dont bénéficie le CRIJ. Cela a représenté 131,5 mois de présence cumulée sur l'année 2012.

En 2013, conformément à sa mission initiale, le CRIJ continuera à promouvoir les organismes susceptibles d'apporter leur contribution à la réussite des parcours de jeunes en mettant à leur disposition les outils qu'il a développés pour favoriser la visibilité de leurs services.

4°) Accompagner la vie quotidienne des jeunes Bisontins

La carte Avantages Jeunes constitue un des leviers principaux du CRIJ pour accompagner la vie quotidienne des jeunes.

En 2011-2012, 98 204 jeunes ont bénéficié de la carte Avantages Jeunes en Franche-Comté (+ 17,78 %) dont 51 758 étaient ressortissants des arrondissements de Besançon et de Pontarlier contre 43 971 l'année précédente.

Depuis le 1^{er} septembre 2012, une sixième édition de la carte Avantages Jeunes a été développée en Suisse (cantons du Jura et du Jura Bernois) grâce au soutien du programme de coopération transfrontalière France-Suisse Interreg IV.

En 2013, la carte Avantages Jeunes poursuivra son plan de modernisation (un logiciel de gestion, de suivi et d'évaluation centralisé par administration web sera développé et la dématérialisation de la Carte Avantages Jeunes et du livret qui l'accompagne seront étudiés).

Le lancement de la carte aura lieu le dimanche 8 septembre à la Citadelle avec deux scènes Jeunes Talents.

Comptes 2012 - Budget prévisionnel 2013

Le budget prévisionnel du CRIJ pour 2013 s'élève à 1 637 871 € (contre 1 480 379 € en 2012).

Il est proposé de lui attribuer, au titre de l'année 2013, une subvention de fonctionnement de 58 052 €, dont 5 000 € pour le maintien du Point Information Jeunesse dans le quartier de Planoise.

Pour rappel, le Conseil Municipal, dans le cadre des contrats CUCS et CEJ a attribué également des subventions spécifiques pour certaines actions :

	2012		2013	
	CUCS CEJ	Général	CUCS CEJ	Général
Accès des jeunes à l'information - Communication, portail jeunes - Point Information Jeunesse Planoise	6 000 €	26 100 €	1 500 €	32 052 €
Valorisation, soutien expression, initiatives, projets des jeunes - Energie jeune : événement et CLAP	10 000 €	10 000 €	10 000 €	10 000 €
Complémentarité, partenariat - Actions d'insertion sociale et professionnelle, - Action «un job à la clé» - Action «accompagnement stages 3 ^{ème} » - Action «sécurité routière : permis de conduire, secourisme»	2 000 € 6 500 € 3 000 €	3 200 €	3 000 € 6 500 € 2 000 €	3 000 €
Vie quotidienne - Carte Avantages Jeunes		13 200 €		13 000 €
Total	27 500 €	52 500 €	23 000 €	58 052 €

= 80 000 €

= 81 052 €

La subvention de 81 052 € lui sera versée comme suit :

Subventions	1 ^{er} acompte versé en janvier	Versé en avril	A verser en juillet	Solde à verser en octobre	Total
Ville actions CUCS-CLPS		21 000 €	2 000 € (régularisation CEJ 2012)		23 000 €
Ville actions Vie associative	13 125 €		29 952 €	14 975 €	58 052 €

Par ailleurs, la Ville apporte également à cette association une aide en mise à disposition de locaux (CRIJ et PIJ) dont elle règle les charges (valorisation en 2012 : 50 322 € pour les locaux et 5 947 € pour les charges) soit un montant total de 56 269 €.

Propositions

Le Conseil Municipal est invité :

- à fixer le montant de la subvention annuelle de fonctionnement au CRIJ à 58 052 € ; la subvention, prélevée sur les crédits de la ligne 65.422/6574 CS 47047, sera versée selon les termes évoqués ci-dessus, déduction faite de l'acompte de 13 125 € déjà perçu par l'Association,

- et à autoriser M. le Maire à signer l'avenant programmatif n° 2 - 2013 avec le Centre Régional d'Information Jeunesse de Franche-Comté.

«**M. LE MAIRE** : Nous avons fêté le 30^{ème} anniversaire du Centre Régional d'Information Jeunesse. Pas de remarque, c'est adopté».

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission n° 8, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide d'adopter les propositions du Rapporteur.

Récépissé préfectoral du 27 juin 2013.